

**Copie de texte de résolution de la séance ordinaire des membres du Conseil municipal de la Paroisse de La Durantaye tenue le 13 décembre 2011 à 20h37 à la grande salle de l'école Plein Soleil, située au 539, rue du Piedmont, La Durantaye, à laquelle étaient présents et formant quorum :**

Monsieur Jean-Paul Lacroix, maire  
Madame Mariette Ouellet, conseillère #1  
Monsieur Réjean Girard, conseiller #2  
Monsieur Claude Pouliot, conseiller #3  
Madame Diane Côté, conseillère #4  
Monsieur Stéphane Mercier, conseiller #5  
Monsieur Yvon Dumont, conseiller #6

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 2011-12-258**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER**  
**SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code Municipal ;

Attendu que le Conseil municipal de la Paroisse de La Durantaye prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ACTIVITÉS FINANCIÈRES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**RECETTES**

Taxes	894 496\$
Paiements tenant lieu de taxes	40 145
Autres revenus de sources locales	16 254
Transferts	323 512
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b><u>1 274 407\$</u></b>

**DÉPENSES**

Administration générale	169 486\$
Sécurité publique	126 270
Transport	336 122
Hygiène du milieu	144 492
Santé et bien-être	22 327
Aménagement, urbanisme et développement	89 512
Loisirs et culture	72 332
Frais de financement	65 353
Conciliation à des fins fiscales – Financement	248 513
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>1 274 407\$</u></b>

Il est proposé par M. Stéphane Mercier  
et résolu unanimement

Que les prévisions budgétaires de l'année financière 2012 soit adopté tel que présenté ci haut.

Qu'une taxe foncière générale de 1.0255\$ par 100.00\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'exercice financier 2012 sur l'ensemble des biens fonds imposables situés sur le territoire de la Paroisse de La Durantaye.

Qu'une taxe générale spéciale de 0.0509\$ par 100.00\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'exercice financier 2012 sur l'ensemble des biens fonds imposables situés sur le territoire de la Paroisse de La Durantaye pour défrayer la dette de l'acquisition d'un véhicule incendie de type autopompe citerne.

De faire paraître l'adoption des prévisions budgétaires 2012 ainsi que le document explicatif dans la prochaine parution du journal Le Train du Rang..., sur le site Internet de la Paroisse et de les faire parvenir aux médias de Bellechasse.

Copie certifiée conforme, La Durantaye, le 14 décembre 2011.

\_\_\_\_\_  
Cindy Breton  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Jean-Paul Lacroix  
Maire